

Autour de La Ferté-Bernard

Saint Aubin-des-Coudrais/ Une cérémonie en l'honneur d'Angèle et Gabriel Bâcle - justes parmi les nations

Vendredi après-midi, à l'issue de la traditionnelle cérémonie du 8 mai, rendez-vous a été donné du côté de la salle polyvalente pour l'inauguration de la plaque commémorative en honneur d'Angèle et Gabriel Bâcle, qui ont été reconnus « Juste parmi les Nations » par L'Institut Yad Vashem de Jérusalem.

Gabriel Bâcle était ouvrier du bâtiment à Saint Aubin où il vivait avec sa femme Angèle, qui exerçait le métier de nourrice. Leurs propres jumeaux sont nés le 14 mai 1932.

En avril 1941, leurs amis de la famille Vogel à Paris, propriétaires d'un café à Paris leurs demandent d'héberger Thérèse Faskewicz, fille d'un client Juif d'Europe central émigré en France avant l'occupation. Ils ont accueilli la petite fille âgée de seulement trois mois sans poser de questions ou de conditions. « Lorsque des personnes du village commencèrent à



raconter qu'ils cachaient un petit juive, le maire de l'époque, François Guérin vint les voir. Ils démentirent avec vigueur, assurant que Thérèse avait été mise en nourrice chez eux parce que ses parents étaient incapables de s'en occuper, raconte Michèle Legesne, maire. Quelques mois plus

tard, Gabriel fut même convoqué au Mans, au bureau de la Kommandatur. A nouveau accusé de cacher un enfant Juive, il nia avec telle force que les Allemands le laissèrent partir et il pu regagner sa famille qui fût soulagée de son retour. »

Après la libération, les parents de Thérèse qui ne l'avaient pas vu depuis 1943 demandèrent aux Bâcle de continuer à s'en occuper et « Coco » - appelé ainsi pour la distinguer de la fille des Bâcle qui s'appelait également Thérèse resta chez eux jusqu'à ses douze ans.

« Elle les appelait Papa et Maman Bâcle comme tous les enfants qui furent mis en nourrice chez eux. Elle ne voyait ses vrais parents que pendant les grandes vacances. Angèle et Gabriel furent pour Thérèse une seconde famille et elle leur a toujours voué un véritable amour filial jusqu'à leur mort, gardant encore actuellement

des liens étroits avec sa soeur de lait, Thérèse Rigal et sa fille Caroline, fille et petite-fille, seules survivantes de la famille Bâcle, présents à cette cérémonie. »

C'était le 31 décembre 1998 que le comité Yad Vashem leur a décerné à titre posthume le titre de Justes parmi les Nations. « L'histoire d'Angèle et Gabriel, c'est un peu notre histoire à nos tous, habitants de Saint Aubin. Aujourd'hui, soyons fier de leur décision face à l'adversité de l'époque et à l'encontre de tout un peuple. Quand vous passerez devant cette plaque commémorative, ayez une pensée émue pour leur action de bravoure exemplaire, au péril de leur vie. Souvenez-vous d'eux, car sauver une vie, ce n'est pas rien, certains obtiennent la légion d'honneur pour cela. Nous nous n'avons que cet espace à leur offrir, proche du lavoir où Angèle aimait tant aller. » Pour clôturer l'après-midi riche en émotions, le film « les enfants cachés » de Raphaël Delpard a été projeté à la salle des fêtes. Un film que celui qui se qualifie comme un « Parisien Sarthois » est venu partager avec l'assistance. Un documentaire qui au fil des témoignages a relaté toute la souffrance de ses enfants, une souffrance allant bien au-delà de la séparation avec leurs familles. « Une souffrance indélébile qui a pu perdurer toute une vie pour certains dont ces témoignages montrent toute l'ampleur. »



Saint Aubin-des-Coudrais/ Une centaine de participants à la randonnée de l'ALSSA

Dimanche matin, l'ALSSA (association de loisirs et de sport de Saint Aubin) a donné rendez-vous pour une nouvelle édition de la « Sainte Aubinoise ». Cette année, ils étaient à nouveau une centaine de participants à investir les sentiers autour de la commune. Si la majorité de ces participants étaient des marcheurs, certains ont effectué le parcours sous forme de trail.

En tous trois parcours - de 10, 15 et 20 km - ont ainsi permis à tous de trouver la bonne distance pour marcher ainsi dans la joie et la bonne humeur. Le prochain rendez-vous sera la fête des associations le 31 mai prochain. A cette occasion une petite randonnée sera proposée en complément des multiples autres activités.



Saint Aubin-des-Coudrais/ Une famille à l'honneur à la commémoration du 8 mai

Schéma de mutualisation : Le conseil décide de proposer la mutualisation de services opérationnelles (eau et assainissement, transport, prévention et sécurité), services fonctionnels (affaires juridiques sans les marchés publics, communication, informatique), les équipements, le matériel, les achats.

Ecole : Le conseil retient le devis d'Easy Clic de 939 € pour la révision complète de tous les ordinateurs de l'école. L'intervention aura lieu pendant les vacances de février.

Convention : Le conseil municipal accepte que la société des fêtes continue moyennement subvention d'organiser le banquet des 65 ans et plus.

Subventions : Société des fêtes 1500 € (banquet des anciens), club des retraités 150 €, coopérative scolaire 735 € (au prorata du nombre d'enfants), amicale de l'école 150 €, pêcheurs Saint Aubin/ Saint Martin 150 €, ALSSA 150 €, ZICMU 2000 50 €, société du Pays Fertois (classe patrimoine) 80 €, comice agricole 60 €, AFN 1 gerbe (commémoration du 8 mai), Prévention routière (école) 30 €, groupement des ennemis des cultures 60 €. Foyer socio-éducatif du collège Desnos 340 € (10 € par élève). Organismes de formation 27 €/ élève : MFR Nogent le Bernard 54 €, Centre de formation d'apprentis 81 €, BTA CFA de la Sarthe 81 €, chambre des métiers et de l'artisanat 54 €.

Tarifs : Ayant constaté depuis deux ans une diminution de location des salles communales et après étude comparative, il s'avère que les tarifs proposés étaient trop élevés. Il a donc été décidé de les modifier à la baisse. Nouveauté : un tarif associations extérieures est proposé.

Temps d'activités périscolaires : Une activité théâtre est proposée lors des TAP du jeudi de 15 h à 16 h 30 pour un groupe de 25 élèves. Le coût de la prestation pour la commune est de 400 € pour 5 séances. Une convention sera signée avec le théâtre du Merle Blanc.

Jason Chopin intervient lors des TAP le mardi ou le jeudi à raison d'une heure et demie. Il est déci-

dé de le recruter en contrat à durée déterminée pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015.

Préparation de la commémoration du 8 mai : Cette année sera célébrée les 70 ans de l'Armistice. Une famille sera mise à l'honneur. Pendant la guerre la famille Bâcle a recueilli et caché une famille. Il serait intéressant d'intégrer les enfants de l'école dans un projet pédagogique pour cette commémoration. Cette cérémonie sera sûrement célébrée l'après-midi de façon à pouvoir avoir l'Harmonie Fertoise, accompagnée d'un défilé avant la Commémoration. Une plaque commémorative sera installée à proximité du lavoir en mémoire de cette famille.

Le Réveil du Penche : 12102115